

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 07 septembre 2022

Présents : Mme Isabelle MÉLO, M. Patrick MONOT, M. Patrick HUET, M Stéphane CHARTIER, M Elhadji SIMAKHA, Mme Maryline EPYNEAU, Mme Yvette GOURON, Mme Marie Christine GENDREAU, M Nicolas GUILLON, Mme Aurélie GALLET M. Xavier MORET, M Patrick MAUNET.

Absente excusée : Mme Emmanuelle AUDIBERT qui a donné pouvoir à Mme Marie Christine GENDREAU.

Absents : M Jean-Philippe MENARD, M Grégory BOIRON

Secrétaire de séance : M Patrick MONOT

Convocation et affichage le 01/09/2022,

Le compte-rendu de la séance du 6 juillet 2022 est approuvé à l'unanimité.

Un point est ajouté à l'unanimité à l'ordre du jour : Décisions modificatives au budget principal

I – AVIS sur PLU de NOYANT VILLAGE

Le conseil donne un avis favorable et n'émet aucune remarque sur le dossier du PLU de Noyant village

II – POINT SUR DOSSIERS D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

Madame la maire fait un point sur les différents dossiers en cours concernant l'enfouissement des réseaux et des modifications intervenues depuis les délibérations précédentes.

- Les travaux d'ENEDIS pour le réseau Basse Tension se dérouleront à partir de fin septembre 2022 jusque fin décembre 2022.

- L'enfouissement de tous les autres réseaux (téléphone, éclairage public, électricité et reprise et/ou réparation réseaux eau & assainissement), les travaux débuteront en février- mars 2023 pour les 1ères tranches et se poursuivront jusqu'en 2025.

Les documents sont consultables en mairie sur rendez-vous et des réunions publiques avec les riverains impactés se tiendront avant le début de chaque tranche de travaux.

Pas de délibération nécessaire, c'est un point d'information.

Arrivée de M Grégory BOIRON à 20h50

III- PROPOSITION DE PRÊTS BANCAIRES POUR LES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DE RESEAUX

Le conseil approuve à l'unanimité le dossier de prêt bancaire d'un montant de 340 000 € avec un taux fixe de 2,05% sur une durée de 20 ans pour les travaux d'enfouissement des réseaux auprès de la Caisse Régionale de Crédit Mutuel du Centre 45920 ORLEANS.

IV – DEVIS DIVERS

Travaux de voirie

Le conseil approuve à l'unanimité le devis de la société COLAS- 37390- METTRAY, d'un montant HT de 34928,98 € soit 41914,78€ TTC pour la réfection de voirie aux lieux-dits « Les Douves » et « La Butte Noire ».

V –DECISIONS MODIFICATIVES

Le conseil approuve à l'unanimité les décisions modificatives nécessaires au budget principal



QUESTIONS DIVERSES :

- Proposition CCTOVAL de 'Convention de sites internet mutualisés'.
- Etat de catastrophe naturelle suite à la sécheresse : les dossiers sont à déposer en mairie
- Consultation sur méthaniseur de Lasse à Noyant Villages
- Travaux par SIEIL aux lieux-dits « La Bonne » et « Le Coudray »
- Réception des travaux au jeu de boules à faire avec l'artisan (adjoint bâtiment)
- Mise en place de récupérateur d'eau de pluie à l'étude pour achat groupé avec la CCTOVAL
- Le studio réservé aux apprentis est reloué après le départ de l'ancien locataire (fin août)
- Commission voirie : lundi 12 septembre à 18h00
- Le prochain conseil se tiendra le mercredi 28 septembre 2022 à 20h30



Fin de la séance à 22h15.

La maire, Isabelle MELO